



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

**Nov.-Déc.
2020**

Synthèse bimestrielle au 1^{er} janvier 2021

Une situation hivernale favorable

Le mois de décembre 2020 a été marqué par une pluviométrie largement excédentaire, équilibrant le déficit du mois de novembre. L'équivalent en eau du manteau neigeux de l'ensemble de la chaîne pyrénéenne est supérieur à la normale. Le début de l'hiver marque une hausse des niveaux piézométriques qui sont désormais tous au-dessus de la moyenne. La recharge des nappes 2020-2021 se poursuit donc dans de bonnes conditions.

Au 1^{er} janvier, l'hydrologie générale des cours d'eau est excédentaire sur 96 % des stations suivies. Le taux de remplissage global des retenues hors convention est de 77 %.

Dans ces conditions, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits objectifs d'étiage (DOE) durant les mois de novembre et décembre sur tous les points nodaux sauf deux : l'Hers Vif à Calmont (en novembre) et l'Hers Mort à Pont de Périole (en novembre et décembre). Au 1^{er} janvier 2021, plus aucune mesure de limitation des usages n'est en application sur le bassin Adour-Garonne.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits journaliers et débits de référence.....	12
Précipitations mensuelles.....	3	Débits.....	14
Rapport aux normales des précipitations.....	5	Réserves en eau.....	19
Pluies efficaces.....	7	Niveau des eaux souterraines.....	21
Indicateur d'humidité des sols.....	9	Arrêtés de restriction.....	22
Enneigement.....	11	Glossaire.....	23



Après l'arrivée des premières pluies automnales en octobre et un mois de novembre plutôt sec, le bassin Adour-Garonne est abondamment et fréquemment arrosé au mois de décembre. Ainsi, sur la période de novembre à décembre 2020, les cumuls pluviométriques se situent autour de la normale sur l'est du bassin et largement excédentaire sur l'ouest. Sur les reliefs pyrénéens, les cumuls de neige sont significatifs.

La recharge des nappes libres du bassin qui a débuté en septembre a été particulièrement forte en octobre et décembre, sous l'effet des précipitations importantes. Ainsi, en décembre les niveaux piézométriques sont orientés à la hausse et sont supérieurs à la moyenne et jusqu'à très hauts pour la totalité des grands aquifères du bassin.

Les précipitations ainsi que les abondantes chutes de neige de décembre ont entraîné une forte augmentation des débits sur l'ensemble du bassin, ainsi que des crues significatives, notamment sur le bassin de l'Adour autour des 13 et 30 décembre 2020.

L'hydrologie générale de novembre reste déficitaire mais sur décembre elle devient majoritairement excédentaire. En effet, les débits moyens mensuels de décembre sont caractérisés par des périodes de retour de 2 à 20 ans humides pour 96 % des stations.

Dans ces conditions, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits objectifs d'étiage (DOE) sur une large majorité des points nodaux du bassin (sauf deux : l'Hers Vif à Calmont en novembre et l'Hers Mort à Pont de Périole).

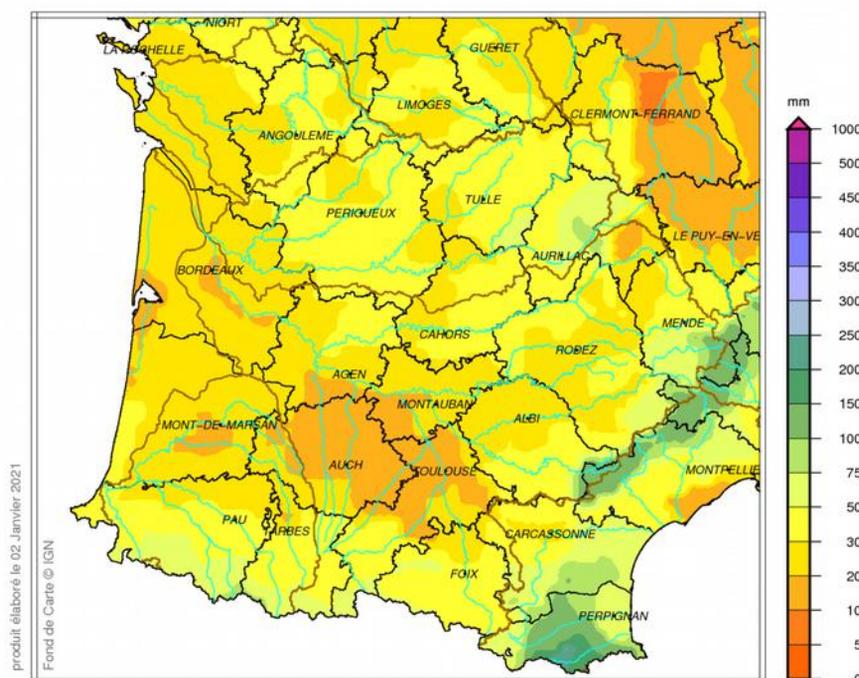
Le remplissage hivernal des réserves a démarré au mois d'octobre et a rapidement évolué, notamment au mois de décembre. En effet, au 1^{er} janvier 2021, les retenues hors convention affichent un taux de remplissage global de 77 % contre 49,8 % au 1^{er} novembre 2020 et 52 % au 1^{er} décembre : 133,5 Mm³ ont été stockés sur les trois derniers mois de l'année.

Courant novembre, des restrictions ou interdictions des usages de l'eau ont été maintenues dans trois départements. L'ensemble des mesures a été levé à la mi-décembre. Depuis le 15 décembre, plus aucune mesure de restriction n'est en vigueur sur le bassin.

La fin d'automne et le début de l'hiver humides conduisent à une situation assez favorable : reprise de l'hydraulicité, forte recharge des nappes et stocks des réserves reconstitués à près de 80 %. Sous réserve d'une pluviométrie hivernale / printanière suffisante, cette situation est d'ores et déjà favorable à de bonnes conditions pour la gestion de l'étiage 2021.



Bassin Adour-Garonne
Cumul de précipitations
Novembre 2020

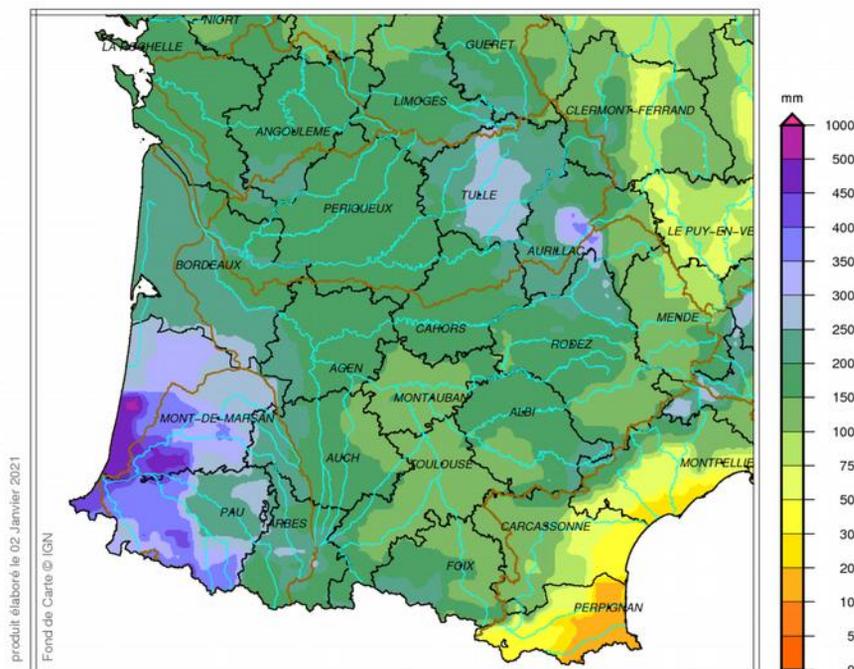


A l'inverse d'octobre, ce mois de novembre 2020 est très doux, bien ensoleillé et peu arrosé.

En 2 à 8 jours de pluies, les quantités mensuelles fluctuent en général entre 15 et 60 mm. Toutefois, les cumuls atteignent localement 60 à 90 mm dans le Cantal, et 60 à 150 mm à la limite sud-est du bassin en marge des pluies méditerranéennes qui ont affecté le Languedoc-Roussillon le 7 novembre et du 25 au 28 novembre.



Bassin Adour-Garonne
Cumul de précipitations
Décembre 2020

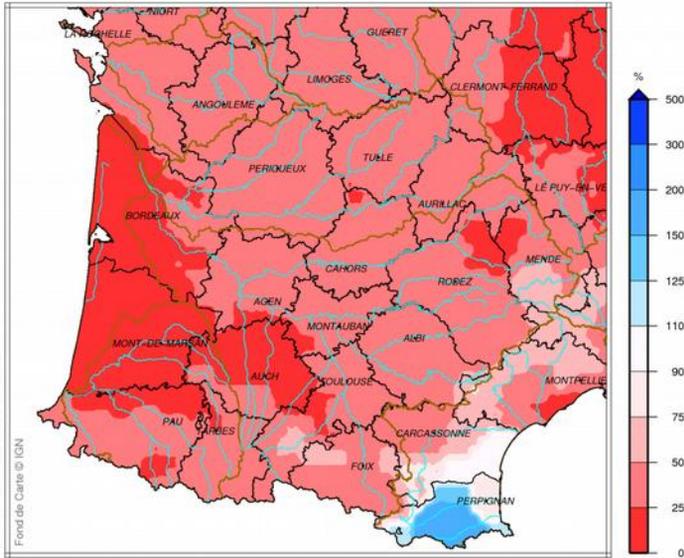


Très perturbé, ce mois de décembre est marqué par des précipitations fréquentes (15 à 26 jours) et par endroits très abondantes dans le sillage des dépressions "Dora" (4-5 décembre), "Ernest" (7-8 décembre) et "Bella" (27 au 29 décembre). Un refroidissement prononcé en fin de mois entraîne des chutes de neige dès 500 à 600 mètres.

Souvent compris entre 120 et 200 mm, les cumuls mensuels augmentent sur le nord-est et l'ouest du bassin pour atteindre 200 à 300 mm de la Corrèze au nord de l'Aveyron (ponctuellement 430 mm sur le Plomb du Cantal), et 300 à 500 mm dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Jamais il n'avait autant plu en décembre à Biarritz (434.1 mm), Dax (412.9 mm), Mont-de-Marsan (322.6 mm), Auch (179.2 mm), etc...



Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Novembre 2020



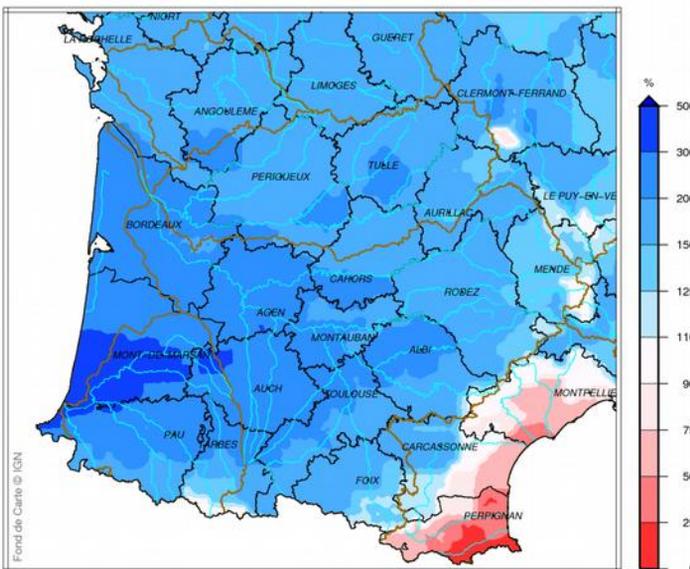
produit élaboré le 02 Décembre 2020
Fond de Carte © IGN

Rapport à la normale des précipitations de novembre 2020

Les excès pluviométriques du mois d'octobre laissent place à un déficit prononcé en novembre, avec des cumuls mensuels inférieurs à la normale de 50 à 90 % sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne.



Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Décembre 2020



produit élaboré le 02 Janvier 2021
Fond de Carte © IGN

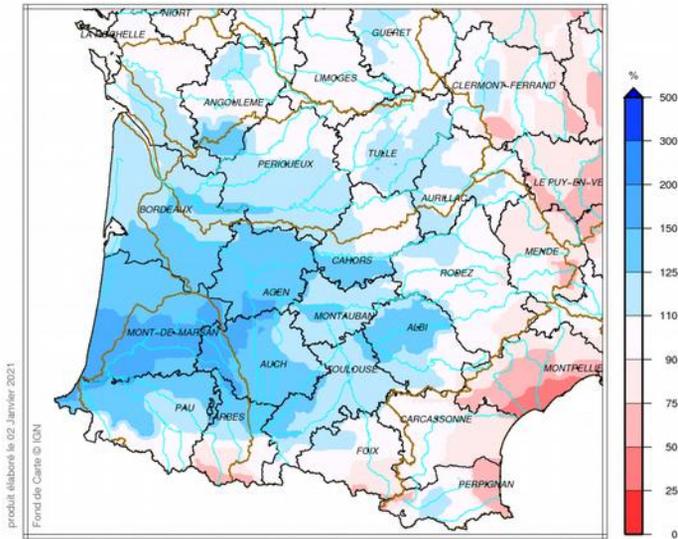
Rapport à la normale des précipitations de décembre 2020

Les quantités de précipitations de décembre 2020 représentent fréquemment 1 fois et demi à plus de 2 fois la normale, et jusqu'à 3 à 4 fois la normale de l'ouest du Gers aux Landes. C'est le mois de décembre le plus arrosé des 60 dernières années dans les Landes (3ème rang dans le Gers et en Gironde, 4ème rang dans le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques).

Rapport à la normale des précipitations de novembre 2020 à décembre 2020



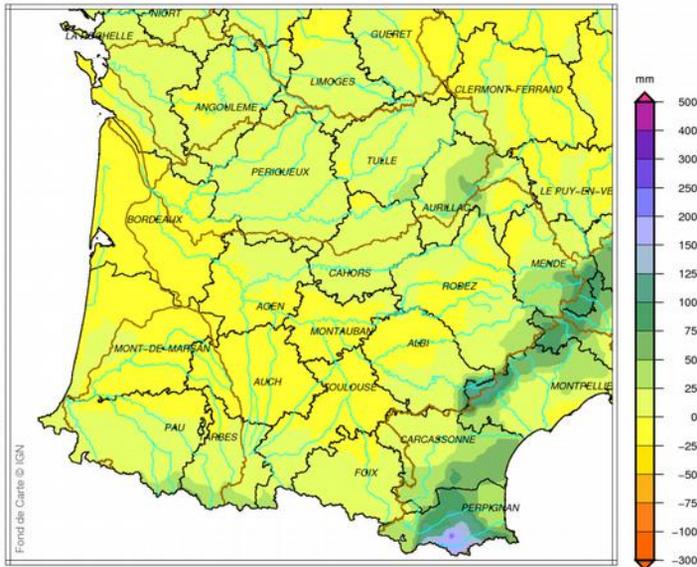
Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
De Novembre à Décembre 2020



Les excès pluviométriques de décembre compensent les déficits prononcés de novembre. Le cumul des pluies de ces 2 mois est proche de la normale ou légèrement déficitaire sur les extrêmes sud et sud-est du bassin ; proche de la normale ou légèrement excédentaire sur l'est et le nord du bassin ; excédentaire de 20 à 70 % entre Bordeaux, Biarritz et Albi.

Pluies efficaces de novembre 2020

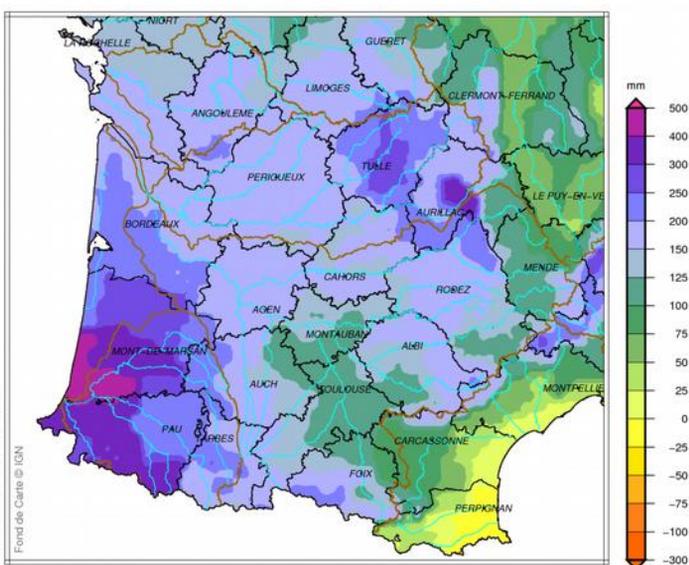
Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Novembre 2020



Sans surprise compte tenu des conditions douces et peu pluvieuses rencontrées au cours de ce mois de novembre, les cumuls de pluies efficaces sont très bas, entre 0 et 20 mm le plus souvent, 20 à 50 mm localement dans le Cantal, et jusqu'à 80 à 110 mm de la Montagne noire aux Cévennes.

Pluies efficaces de décembre 2020

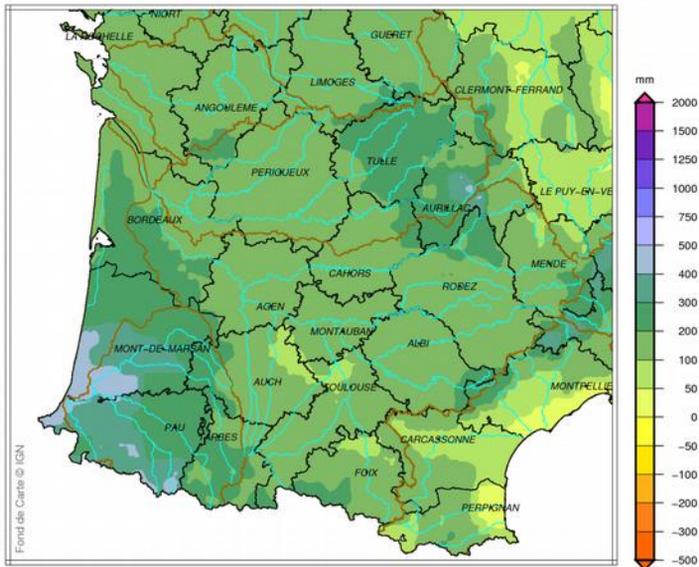
Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Décembre 2020



Les valeurs de pluies efficaces les plus basses sont comprises entre 90 et 120 mm en Lozère, 110 à 130 mm dans le sud de l'Aveyron et du nord de l'Ariège au Tarn-et-Garonne. Ces quantités augmentent sur le nord-ouest du bassin (150 à 200 mm), sur le nord-est (200 à 350 mm) et surtout sur le sud-ouest (250 à 450 mm).



Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Novembre à Décembre 2020



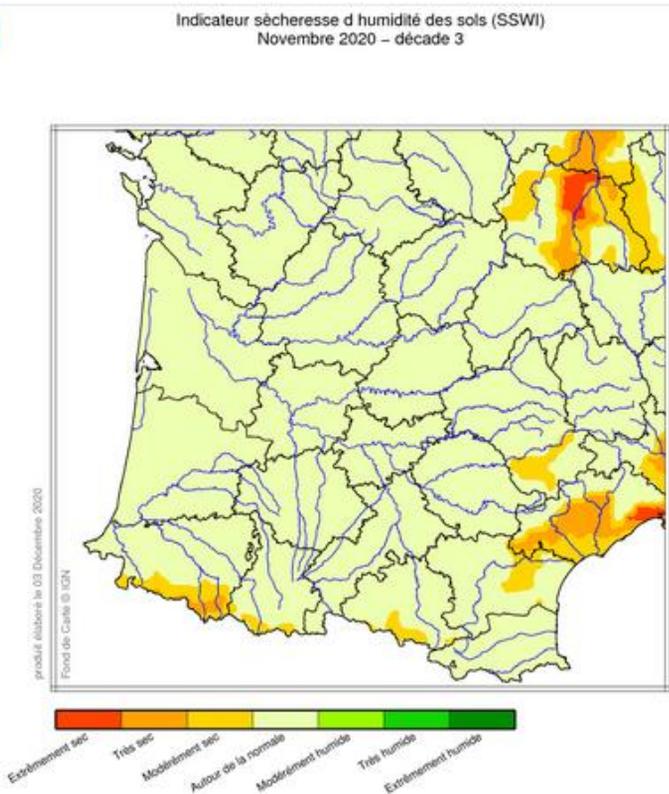
produit, élaboré le 02 Janvier 2021

Fond de Carte © IGN

Pluies efficaces de novembre 2020 à décembre 2020

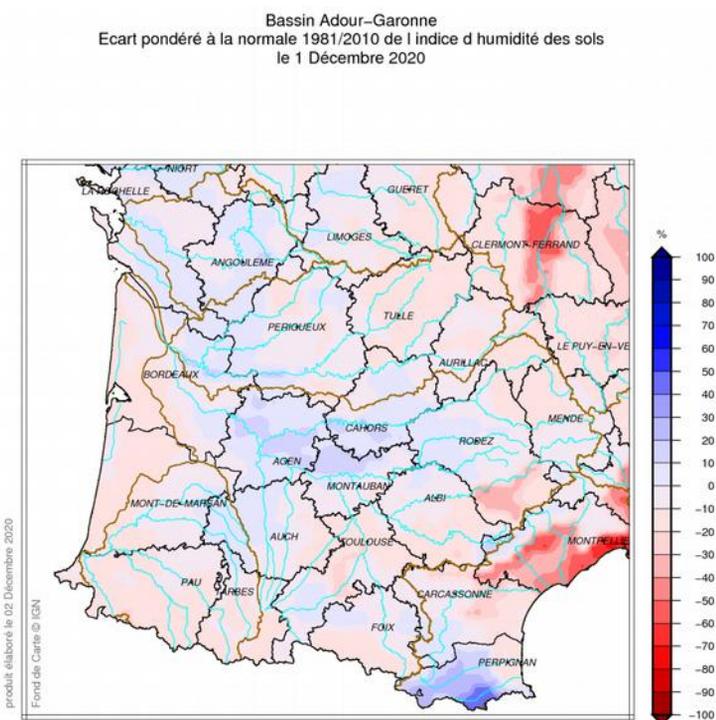
En 2 mois, les quantités de pluies efficaces dépassent quasiment partout 100 mm. Les cumuls les plus élevés se trouvent entre le sud-est du Tarn et le sud de la Lozère (200 à 300 mm), entre la Corrèze et le nord de l'Aveyron (200 à 400 mm), et entre le sud de la Gironde et les Pyrénées (200 à 430 mm).

Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décennie de novembre 2020



L'indicateur d'humidité des sols est situé autour de la normale sur une large majorité du bassin Adour-Garonne. Seules les Pyrénées, dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées, ainsi que le sud de l'Aveyron, présentent un indicateur d'humidité des sols modérément sec à très sec.

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er décembre 2020



Les sols se sont progressivement asséchés au cours du mois de novembre, sauf du sud-est du Tarn aux Cévennes où l'indice d'humidité des sols du 1^{er} décembre est équivalent à celui du 1^{er} novembre.

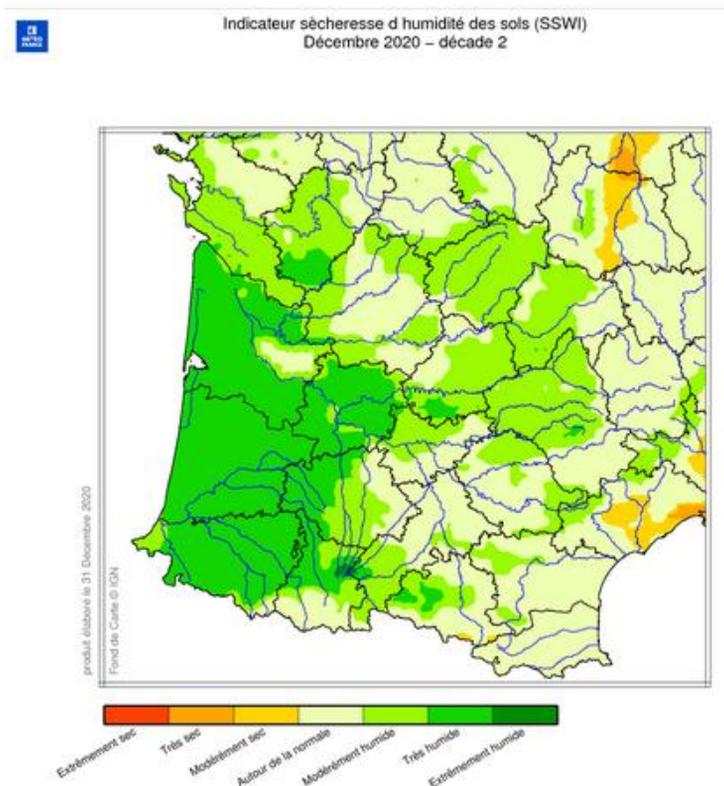
Le 1^{er} décembre 2020, les sols superficiels se trouvent dans un état d'humidité proche de la normale à plus ou moins 10 % près. L'écart est un peu plus prononcé sur le sud de l'Aveyron où le déficit d'humidité est de 20 à 30 %.

Indicateur d'humidité des sols pour la 2ème décennie de décembre 2020

En décembre, les sols se sont humidifiés, notamment en début et fin de mois.

Les sols sont saturés ou proches de la saturation sur la majeure partie du bassin (sauf extrême est et midi-toulousain).

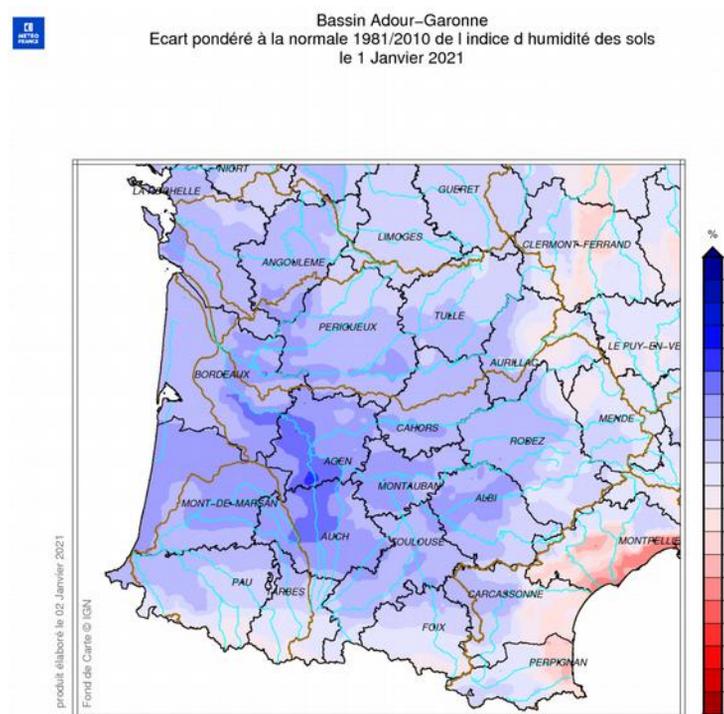
L'ouest du bassin, de la Gironde aux Pyrénées-Atlantiques, présente des sols très humides.

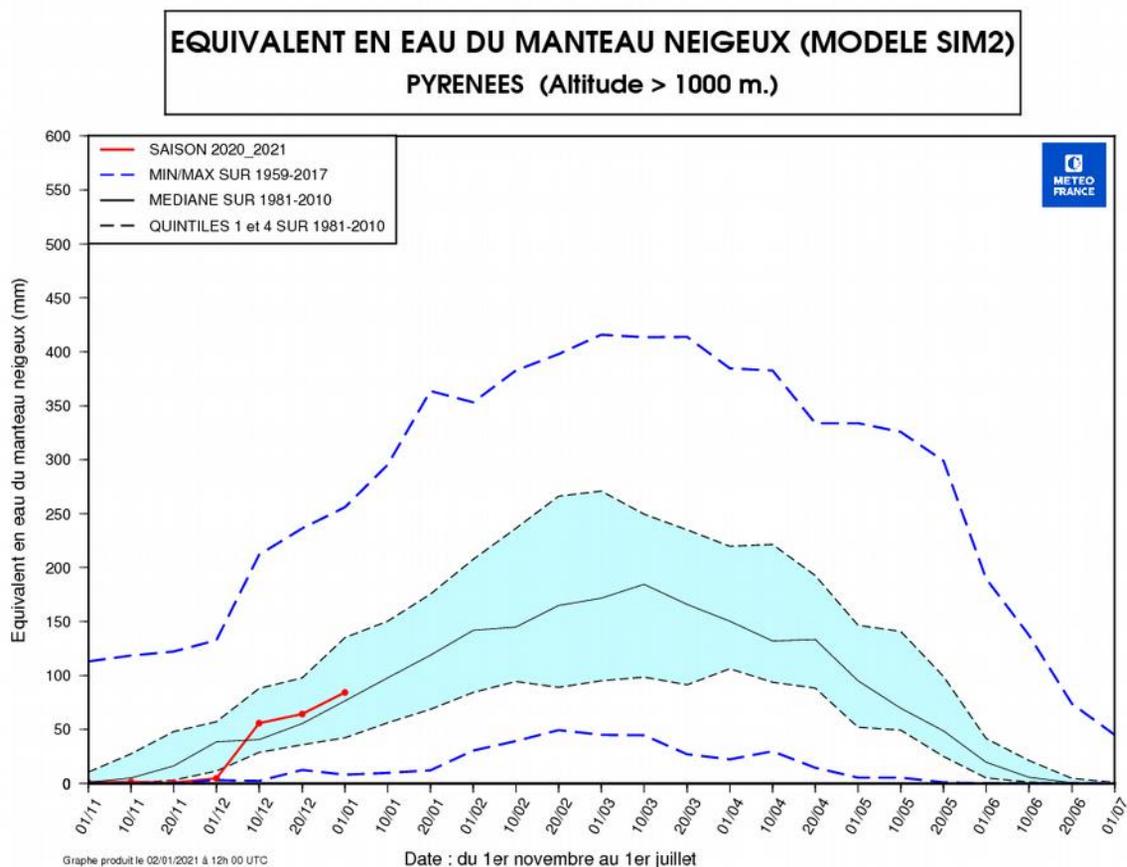


Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er janvier 2021

Au 1^{er} janvier 2021, l'indice d'humidité des sols présente des valeurs conformes à la normale sur les reliefs, mais 10 à 40 % plus élevées en plaine.

A l'échelle départementale, l'indice d'humidité des sols atteint les records du jour dans les Landes et le Lot-et-Garonne, et des valeurs anormalement élevées (durée de retour supérieure à 10 ans) dans le Gers, la Gironde, le Tarn-et-Garonne, le Tarn, la Charente, la Charente-Maritime, la Corrèze, la Dordogne et le Lot.



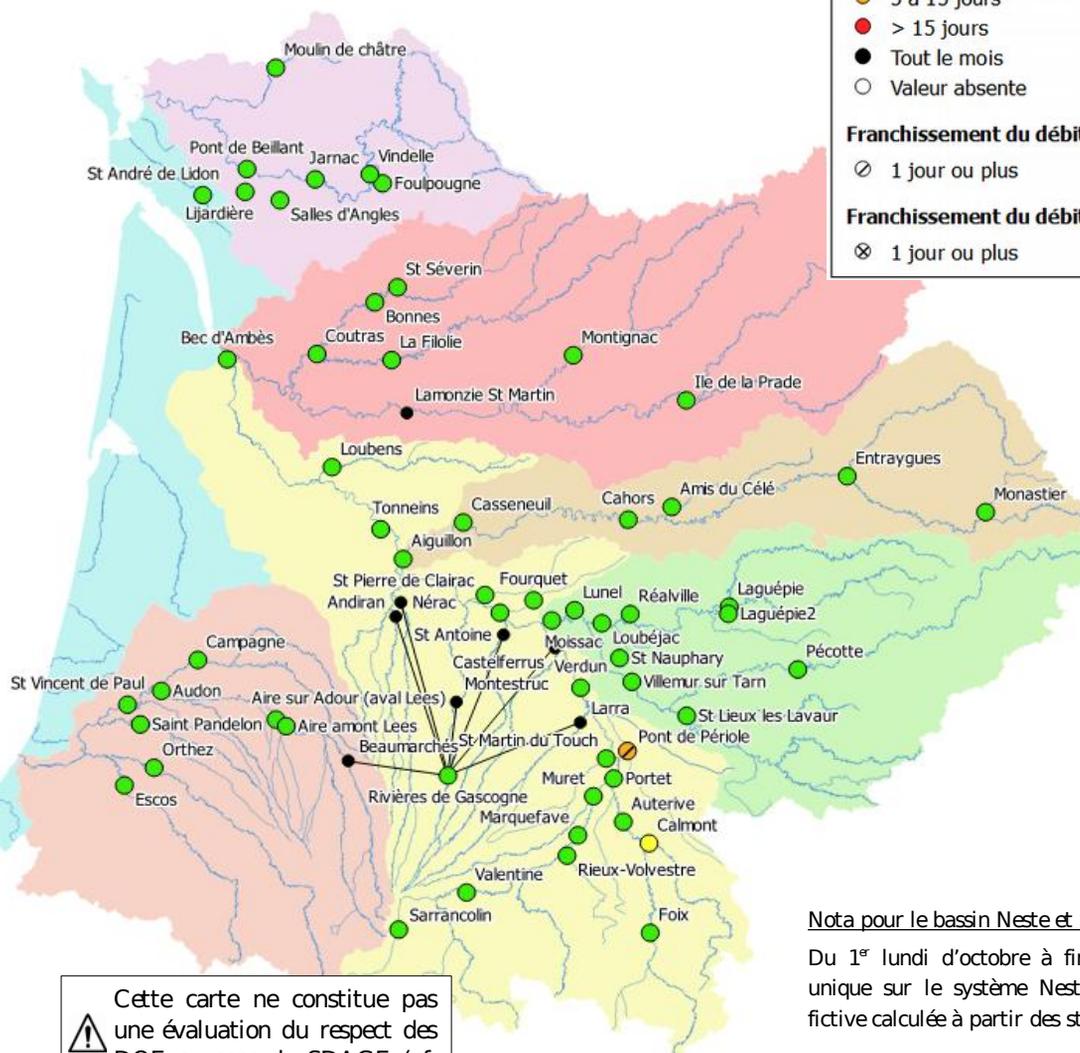


La neige a commencé à tomber à partir du 1^{er} décembre 2020 en quantité importante dans les Pyrénées.

A partir du 10 décembre, l'équivalent en eau du manteau neigeux de l'ensemble de la chaîne pyrénéenne est légèrement supérieur à la normale.

A 1^{er} janvier 2021, l'enneigement de l'ordre de 80 mm est inférieur à celui de l'hiver dernier à la même période (100 mm au 1^{er} janvier 2020) et bien supérieur à celui de l'hiver 2019 (moins de 10 mm au 1^{er} janvier 2019).

Novembre 2020



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Durant le mois de novembre 2020, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur l'ensemble des points nodaux à l'exception de deux.

En effet, la valeur de DOE a été franchie 4 jours dans le mois sur l'Hers Vif à Calmont (du 25 au 28 novembre) et 13 jours sur l'Hers Mort à Pont de Périole. Sur ce même point, le débit d'alerte renforcé a également été franchi durant 9 jours.

Les débits de crise n'ont pas été franchis.

Décembre 2020

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

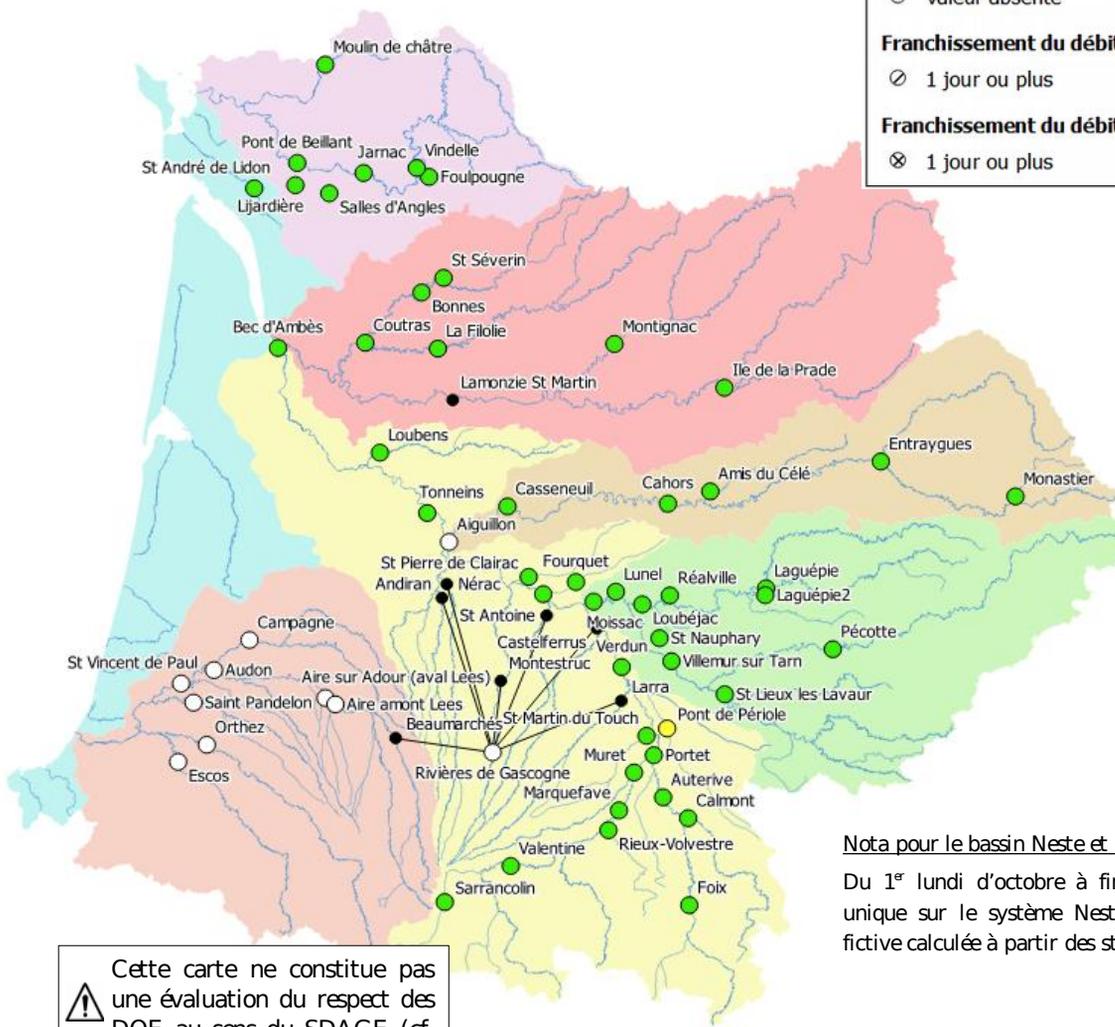
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus



Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

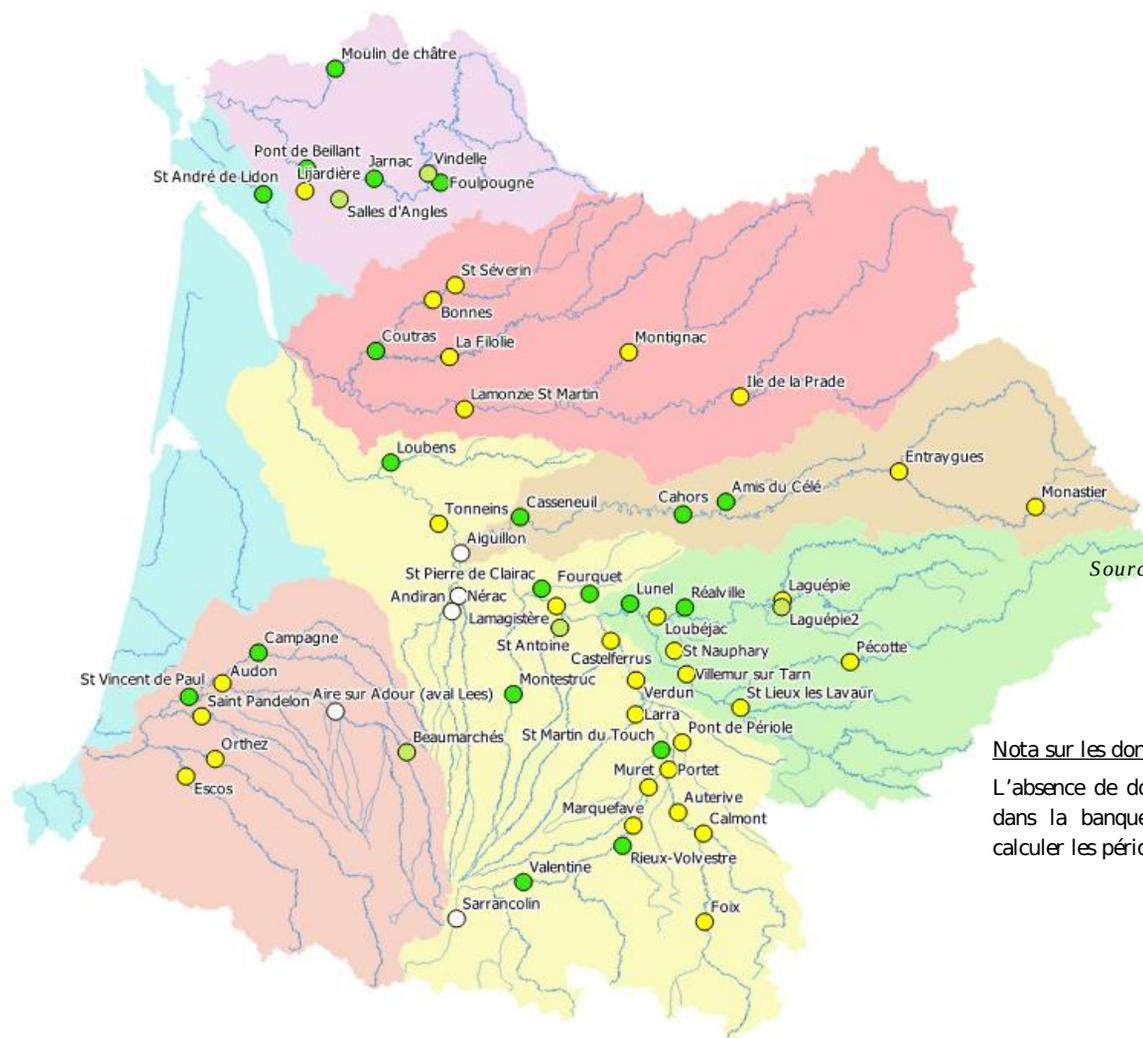
Durant le mois de décembre 2020, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur l'ensemble des points nodaux sauf un.

En effet, la valeur de DOE a été franchie 3 jours (les 1^{er}, 2 et 3 décembre) sur l'Hers Mort à Pont de Périole.

Les débits de crise n'ont pas été franchis.

Les importantes précipitations de décembre, ont permis une nette amélioration de la situation des cours d'eau sur l'ensemble du bassin.

Novembre 2020



Source : www.hydro.eaufrance.fr

Nota sur les données insuffisantes :

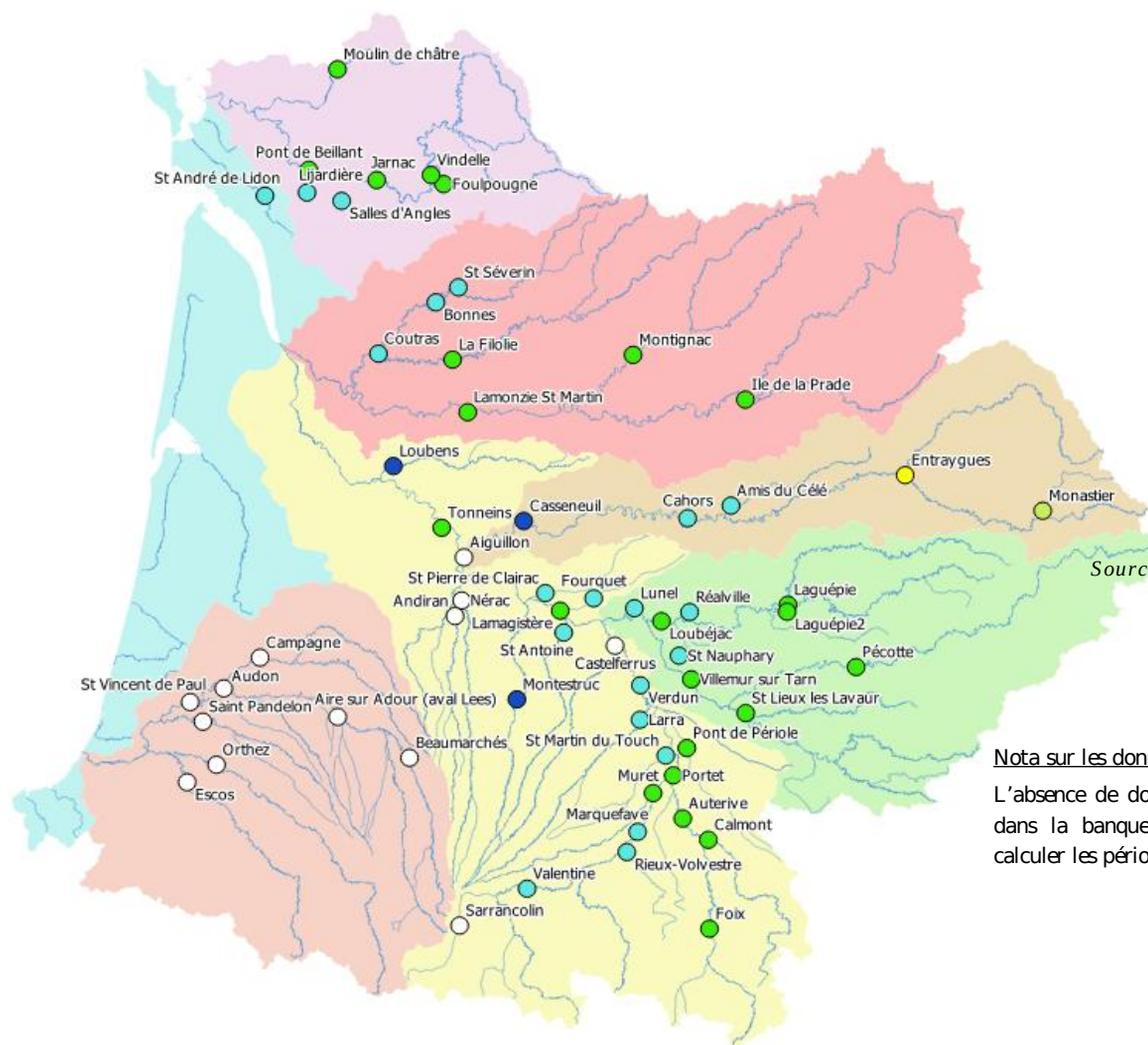
L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Les faibles précipitations du mois de novembre n'ont pas permis d'augmenter les débits sur l'ensemble du bassin. Globalement, après une nette hausse au mois d'octobre, les débits sont repartis à la baisse en ce mois de novembre.

Concernant les écoulements mensuels, ils sont déficitaires pour une majorité des stations suivies (61 %). En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour :

- De 2 à 5 ans secs pour 55 % des stations et notamment 5 ans secs pour trois d'entre-elles : le Gave d'Oloron à Escos, la Louge à Muret et le Tarn à Villemur-sur-Tarn ;
- Autour de la normale pour 9 % des stations : le Bouès à Beaumarchés, la Charente à Vindelle, le Né à Salles d'Angles, l'Arrats à Saint-Antoine et le Viaur à Laguépie 2.
- Entre 2 et 5 ans humides pour 36 % des stations.

Décembre 2020



Source : www.hydro.eaufrance.fr

Nota sur les données insuffisantes :

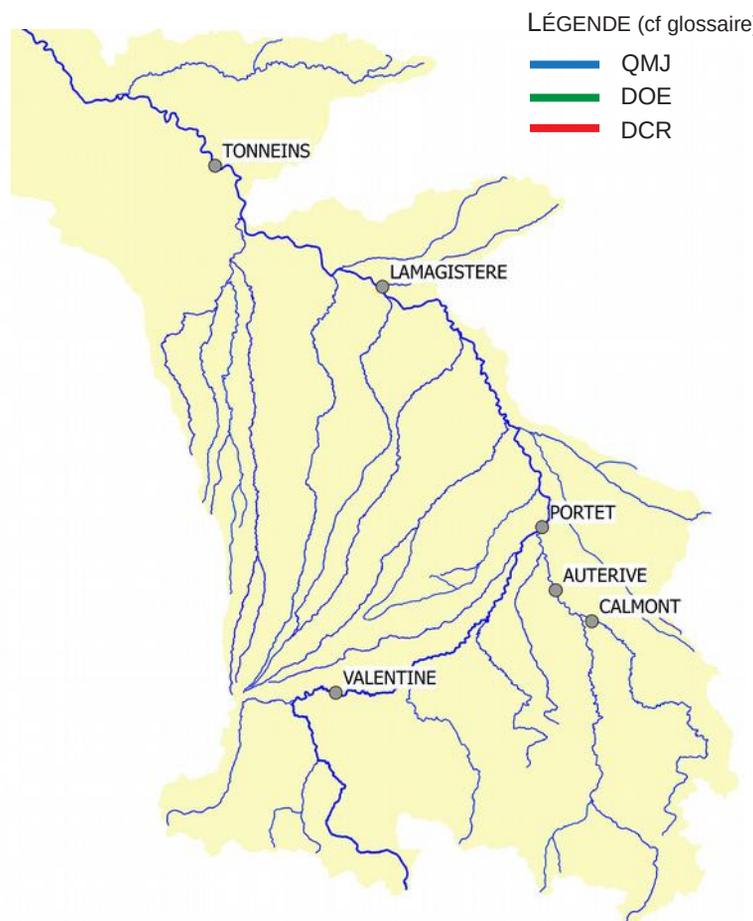
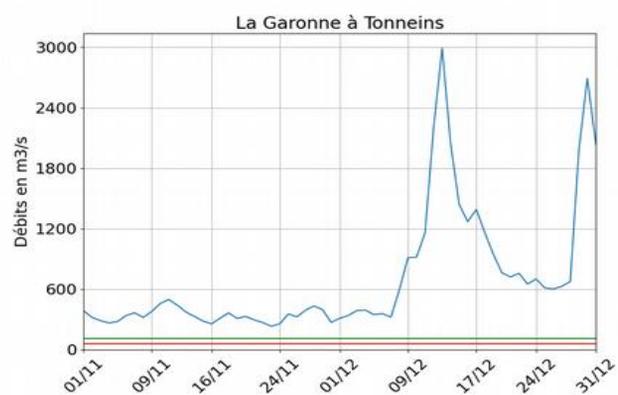
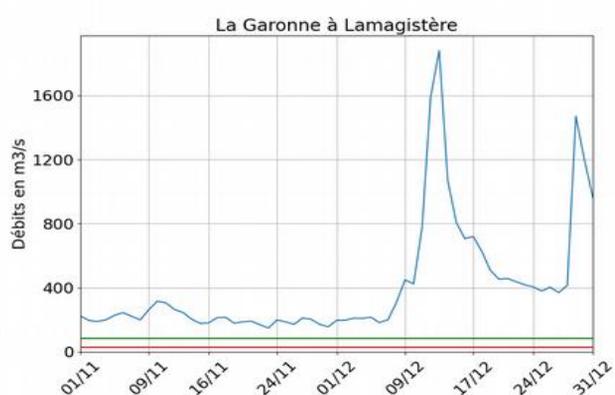
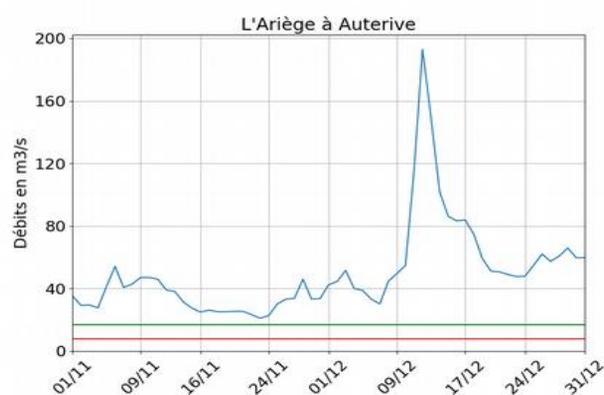
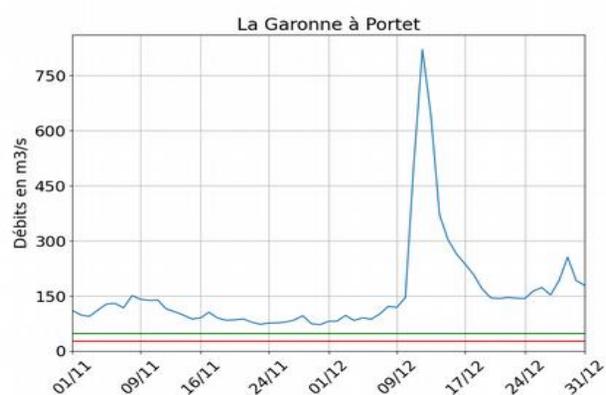
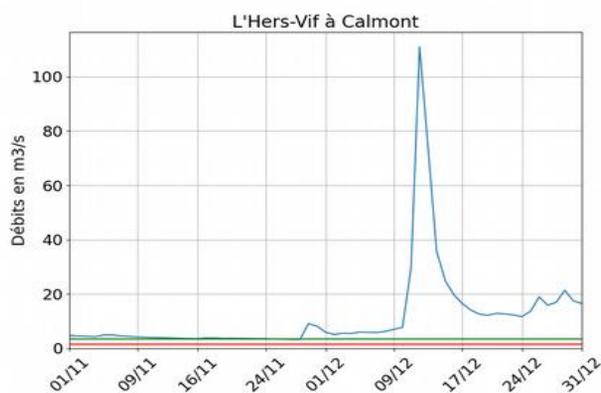
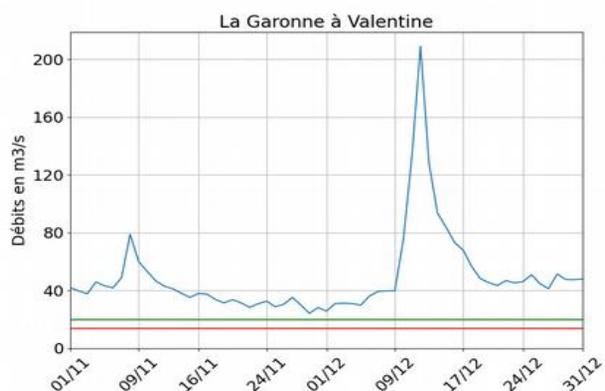
L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

En décembre, sous l'effet des pluies et des fontes de neige, on observe des crues sur le bassin de l'Adour autour des 13 et 30 décembre. Les données sont manquantes sur ce territoire du 1er au 6 décembre d'où l'absence de présentation de période de retour.

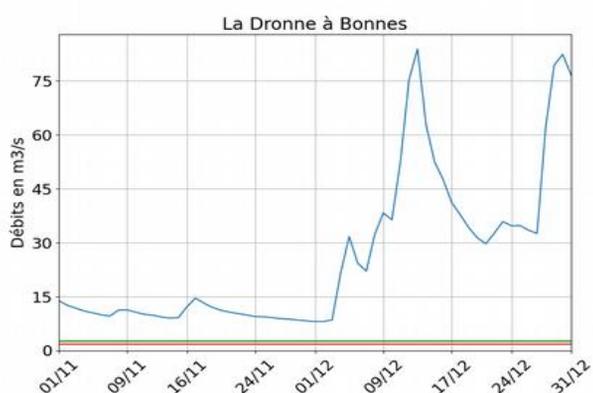
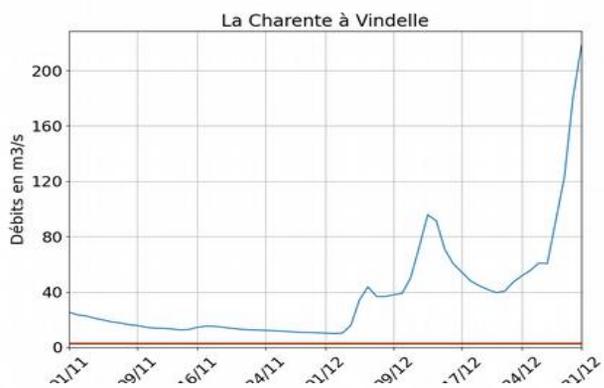
Le bassin de la Garonne a été concerné par des crues durant le mois de décembre 2020. La Garonne à Portet-sur-Garonne a atteint 821 m³/s le 12 décembre 2020.

Concernant les écoulements mensuels, ils deviennent excédentaires pour une majorité des stations de mesures suivies (96 %). En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour :

- Supérieures à 5 ans humides pour 48 % des stations et notamment entre 10 et 20 ans humides sur le Dropt à Loubens et la Lède à Casseneuil et 20 ans humides pour le Gers à Montestruc.
- Entre 2 et 5 ans humides pour 48 % des stations
- Autour de la normale pour une station : la Colagne au Monastier et entre 2 et 5 ans secs pour une station également : le Lot à Entraygues (Roquepailhol).

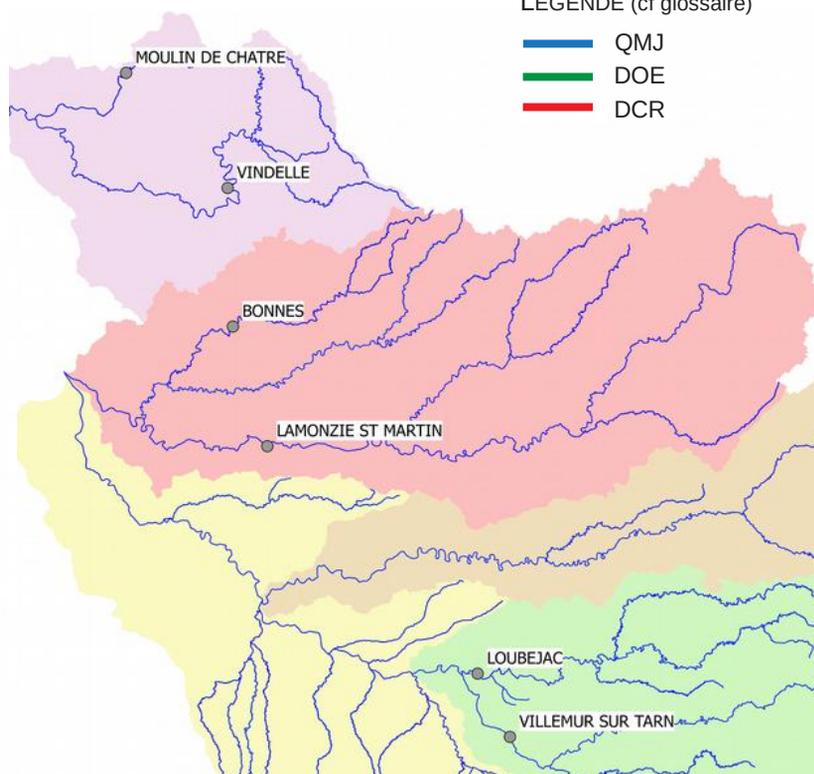


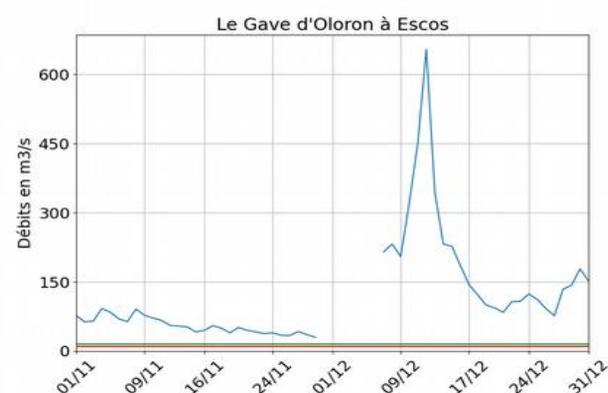
Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne



LÉGENDE (cf glossaire)

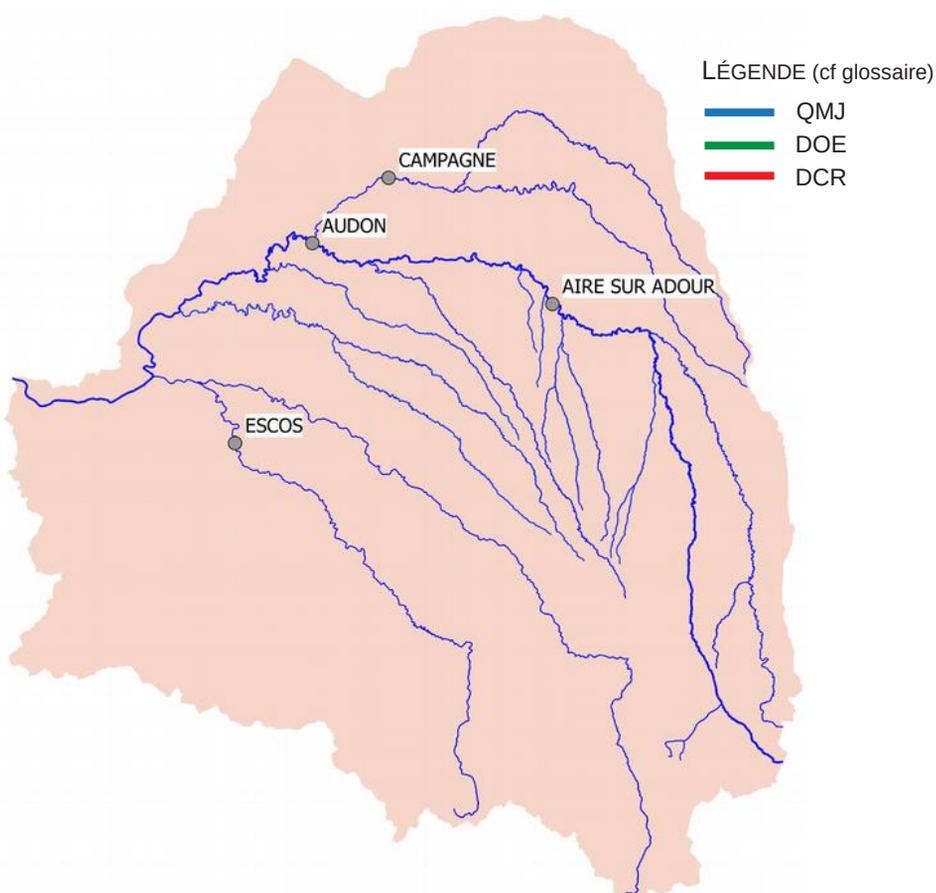
- QMJ
- DOE
- DCR



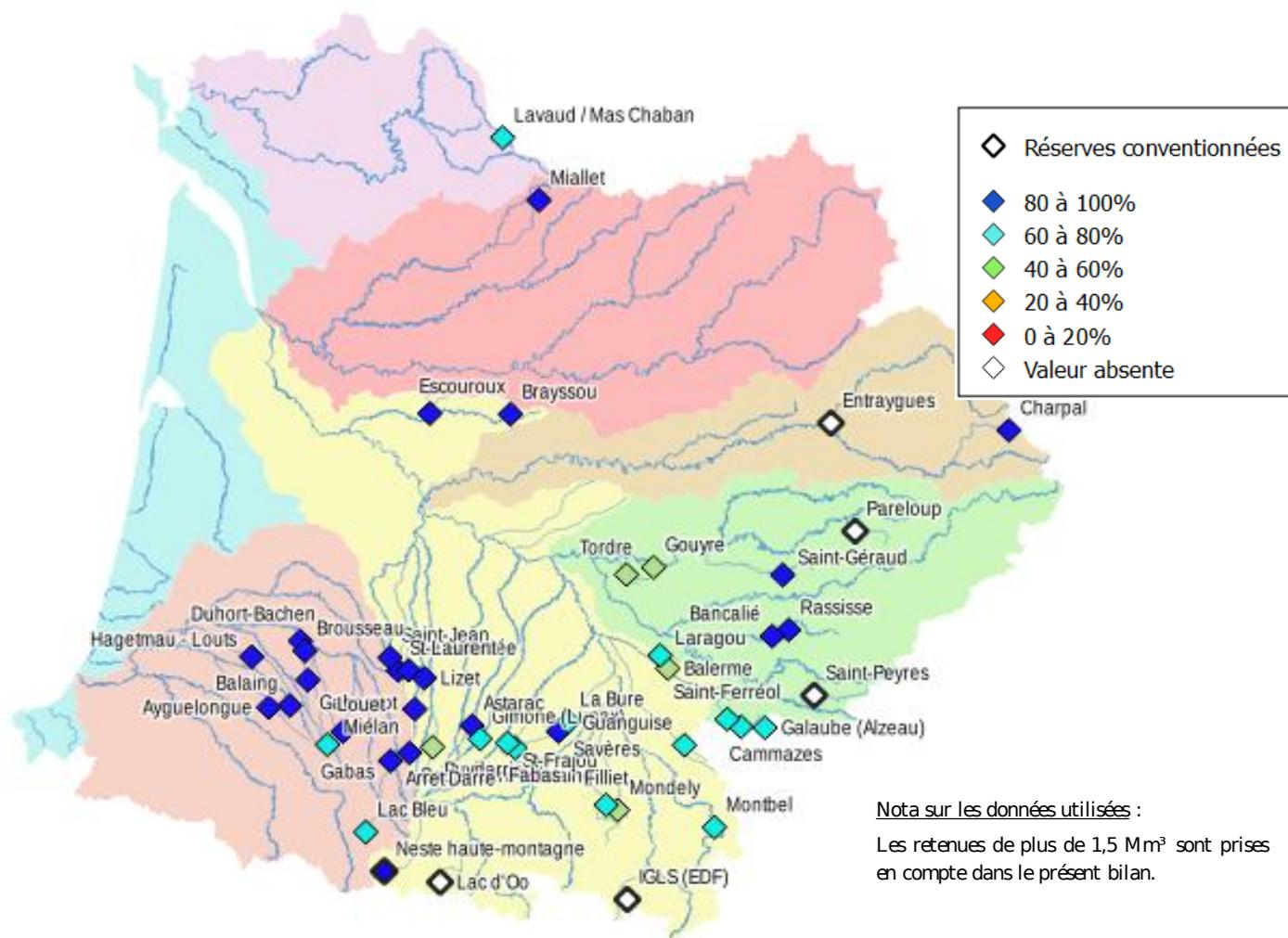


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages au 1^{er} janvier 2021



Au 1^{er} janvier 2021, le taux de remplissage global des retenues hors convention est de 77 % (293 Mm³) contre 81,4 % à la même période en 2020.

Grâce aux précipitations abondantes d'octobre et de décembre, le remplissage hivernal des réserves est amorcé et le niveau global s'est nettement amélioré depuis fin octobre (49,8 % au 1^{er} novembre et 52 % au 1^{er} décembre : 133,5 Mm³ ont été stockés sur les trois derniers mois de l'année).

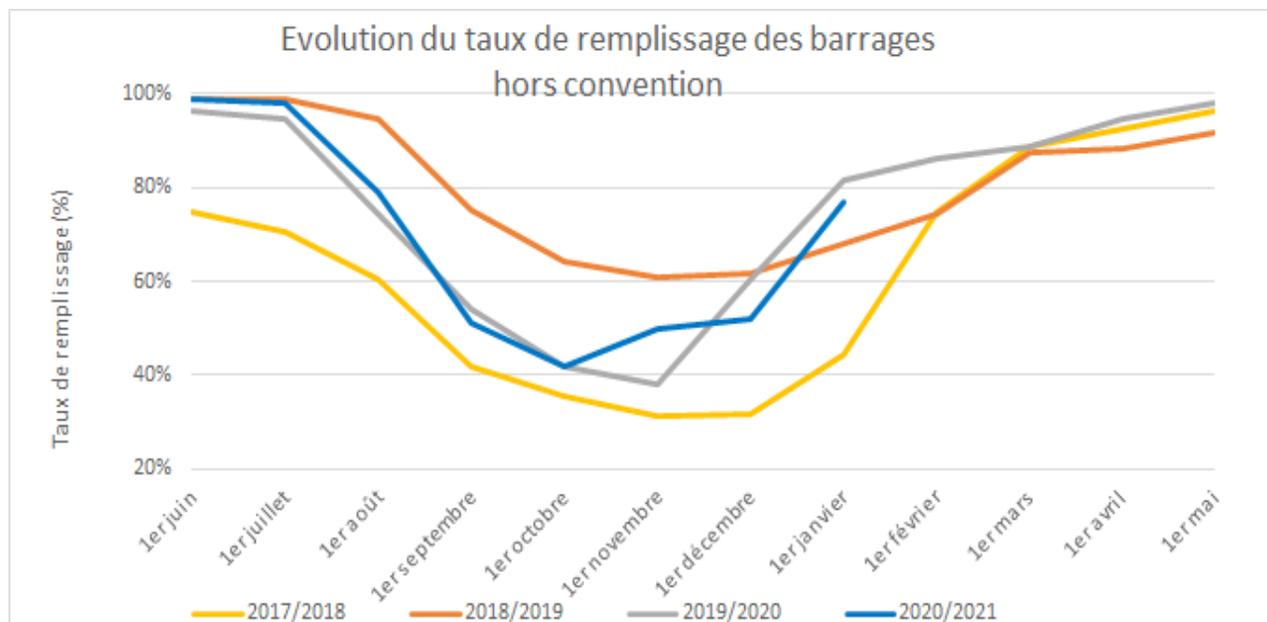
Pour l'ensemble des sous-bassins, les stocks s'élèvent à près de 80 %, à l'exception du sous-bassin de la Garonne (69,7 %). Les sous-bassins du Lot et de la Dordogne affichent les stocks les plus forts, avec un taux de remplissage de 100 %.

Les stocks les plus faibles (inférieurs à 60 %) concernent cinq retenues : Balermé sur le Girou (57,3 %), Mondely sur la Lèze (53,5 %), Puydarrieux sur la Baïse (57,9 %), Gouyre sur le Gouyre (58,7 %), et Tordre sur le Tordre (46,6 %).

Les réserves de montagne du système Neste affichent un stock résiduel de 9,64 Mm³, soit un taux de remplissage de 20,1 %.

Remarque : les données relatives aux retenues conventionnées ne sont pas fournies en dehors des périodes d'application des conventions pour le soutien d'étiage.

Evolution du taux de remplissage des barrages

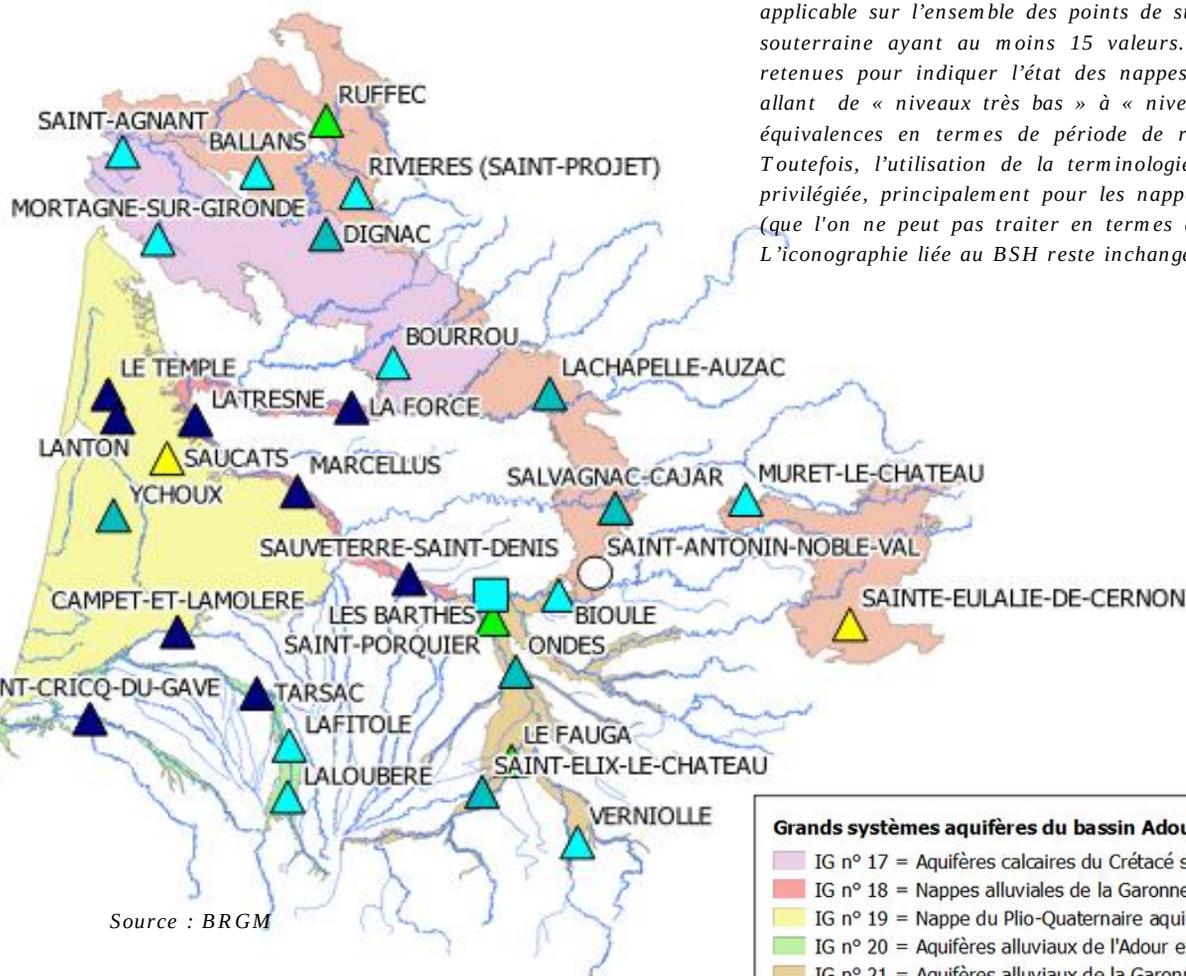


Les pluies d'octobre et de décembre ont permis d'entamer une recharge rapide des stocks pour l'année 2021 et d'atteindre 77 % de taux de remplissage global au 1^{er} janvier 2021.

Décembre 2020

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».



Source : BRGM

L'automne 2020 a été marqué par un cumul pluviométrique normal sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne, avec des précipitations plus abondantes en octobre et en décembre. Après un mois d'octobre marqué par un début de recharge très excédentaire par rapport à la moyenne, la situation s'est normalisée, la principale évolution concernant la diminution du nombre de niveaux « très hauts » au profit du nombre de niveaux « hauts », après un mois de novembre moins pluvieux et un mois de décembre à nouveau excédentaire. Les niveaux se répartissent toujours entre une petite moitié de niveaux proches de la moyenne à modérément hauts et une moitié de niveaux hauts à très hauts, essentiellement regroupés sur la façade ouest, au sud de l'estuaire de la Gironde. La recharge 2020-2021 se poursuit donc dans de bonnes conditions.

A l'échelle du bassin Adour-Garonne, la situation est plus favorable que pour les mois de décembre 2017 et 2018, mais un peu moins que l'an dernier, suite à une forte recharge initiée en novembre 2019, ayant conduit à un nombre record de niveaux très hauts.

Situation au 1^{er} janvier 2021

Au 1^{er} janvier 2021, plus aucune mesure de limitation des usages n'est en application sur le bassin Adour-Garonne.

En revanche, des mesures de restriction ou d'interdiction ont été maintenues au cours des mois de novembre et décembre.

Malgré l'amélioration de la situation hydrologique sur le système Neste dès le mois d'octobre, la vigilance a été maintenue sur l'ensemble des axes réalimentés du système Neste dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées jusqu'au 15 décembre 2020.

Des arrêtés d'interdiction de remplissage ou maintien de niveau des retenues d'eau à usage d'irrigation et de tout plan d'eau ont été pris dans le département de la Charente-Maritime, sur le bassin de l'Antenne-Rouzille et temporairement sur le bassin de la Boutonne et abrogés le 15 décembre 2020. Seuls quatre arrêtés de limitation des usages de l'eau ont été pris aux mois de novembre et décembre 2020.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9